



Eau 17

lettre d'information

Nouvelle organisation territoriale de l'eau

Afin d'harmoniser l'organisation des services de l'eau, la distribution de l'eau potable et la collecte des eaux usées vont être confiées à un exploitant unique pour les 8 communes de l'île d'Oléron.

À la demande des élus de votre territoire, la régie publique d'Eau 17, la RESE deviendra l'exploitant pour toute l'île à compter du 1^{er} juillet 2022.



Juillet 2022

La RESE assurera l'assainissement collectif et la distribution de l'eau potable pour les 8 communes de l'île d'Oléron



Le choix de la régie publique et de la solidarité départementale

La RESE, au service de l'intérêt général

Dans une démarche de solidarité, la RESE a pour objectif d'apporter à l'ensemble de la population une même qualité de service à des conditions tarifaires identiques

Entre les mains des élus locaux

Créée par les élus locaux, la RESE leur rend des comptes en toute transparence. Chaque année, la RESE produit un rapport d'exploitation pour rendre compte du prix et de la qualité du service rendu. Le principe de la régie publique garantit que chaque euro collecté via les factures d'eau est réinjecté sur le territoire de la Charente-Maritime pour l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement.

Un exploitant de référence sur le département

En tant que régie d'exploitation d'Eau 17, la RESE s'engage au quotidien pour garantir la qualité de l'eau distribuée au robinet et des eaux traitées rejetées dans l'environnement, ainsi que dans la lutte contre les fuites. La RESE est portée par un objectif : faire les meilleurs choix pour demain, pour que les générations futures bénéficient de services d'eau de qualité à un coût maîtrisé, socialement acceptable.

Au plus proche des usagers

Afin de garantir une proximité et un accueil local, tous les usagers de la RESE sont situés à moins de 30 minutes d'une des 7 agences. Toutes les équipes d'intervention sont basées en Charente-Maritime afin de dépanner rapidement et efficacement les usagers et les collectivités.

La parole de votre élu



Pour le territoire de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron, avec mes collègues élus, nous avons choisi de passer l'ensemble des services d'eau et d'assainissement d'une gestion privée vers une gestion publique. Nous avons décidé que la RESE, la régie publique d'Eau 17, deviendrait l'exploitant unique pour l'ensemble des communes de notre île, pour une qualité de service améliorée et unique sur le territoire. Nous avons voté pour une uniformité des territoires et des tarifs.



Christophe SUEUR
Maire de Saint-Pierre-d'Oléron,
1^{er} Vice-Président d'Eau 17



Votre service public de l'eau

Ce qui change pour vous

Votre facture

Vous recevez une facture de solde au mois de juillet de la part de votre exploitant actuel : la CER. Elle comprendra la consommation 2021, basée sur un relevé réalisé à l'été 2021, et votre consommation du 1^{er} semestre 2022, basée sur une estimation. Si vous êtes mensualisé, les derniers prélèvements de la CER se feront au plus tard à la fin du mois de juin 2022.

La période de relève est maintenue, elle aura lieu en juillet et en août, elle sera réalisée par la RESE, votre nouvel exploitant.



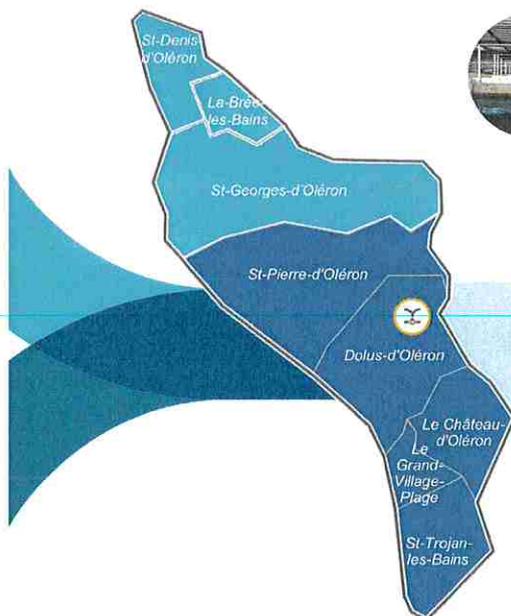
Que devez-vous faire ?

Au cours de l'été, vous allez recevoir un courrier de bienvenue de la part de votre nouvel exploitant : la RESE.

Ce courrier expliquera comment créer votre compte client en ligne depuis le site internet www.rese.fr pour transmettre vos coordonnées bancaires et adhérer au prélèvement automatique (avant la 1^{ère} facture RESE de novembre 2022).

Si vous êtes mensualisé, vous pourrez disposer de cette option dans votre compte en ligne ou en contactant le service clients par téléphone, mail ou courrier.

Une nouvelle agence, à votre écoute



Votre service d'eau évolue.

RESE Oléron

Château d'eau Le Riveau
Route de la Gaconnière • Dolus-d'Oléron
05 46 75 39 64 - oleron@rese17.fr

Disponibilité

Accueil du public
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Accueil téléphonique
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et
de 13h30 à 17h30
(17h le vendredi)

Pour toute urgence, en
dehors de ces horaires :
05 46 93 19 19

Espace Client
personnalisé sur www.rese.fr

Proximité

L'agence RESE la plus
proche se trouve à moins
de 30 minutes de chez
vous.

Vous pouvez également
effectuer vos démarches
dans n'importe quelle
agence RESE dans
le département :
Aigrefeuille-d'Aunis,
Montendre, Pons, Pont-
l'Abbé-d'Arnoult, Saint-
Julien-de-l'Escap, Saintes.



Services d'eau assurés par la RESE

- Eau potable + assainissement collectif
- Eau potable + assainissement collectif à compter du 1^{er} juillet 2022

www.rese.fr   

Qui est Eau 17 ?



Eau 17 définit les orientations stratégiques de la politique publique de l'eau. Notre vocation est de réaliser les investissements, de renouveler le patrimoine pour garantir un service performant et durable. Nous gérons et préservons la ressource en eau, nous protégeons les milieux aquatiques, nous informons et sensibilisons le grand public.



**COMMUNES : SAINT GEORGES D'OLÉRON, ST-DENIS D'OLÉRON,
LA-BRÉE-LES-BAINS**

Au 1^{er} juillet 2022

CONTACTS USAGERS :

Exploitant eau potable : RESE	Exploitant eaux usées : RESE
<p>Consommateurs (facturation, modification de contrat, demande de travaux, compteur...) : 05 46 75 39 64</p> <p>Route de la Gaconnière DOLUS d'OLERON</p> <p>Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00/17h30 pour le téléphone (17h le vendredi)</p> <p>En heures non ouvrées : basculement sur le numéro d'astreinte</p> <p>Site internet : www.rese.fr Agence en ligne</p>	<p>Consommateurs (facturation, modification de contrat, demande de travaux, compteur...) : 05 46 75 39 64</p> <p>Route de la Gaconnière DOLUS d'OLERON</p> <p>Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00/17h30 pour le téléphone (17h le vendredi)</p> <p>En heures non ouvrées : basculement sur le numéro d'astreinte</p> <p>Site internet : www.rese.fr Agence en ligne</p>

